

décembre 2013

Vents nouveaux

La lettre d'information du projet

Parc éolien
en mer de Fécamp

La concertation continue !

Constituée en 2011, la plateforme de concertation du Parc éolien en mer de Fécamp a pour mission de faciliter l'information et la participation des citoyens à ce projet. Elle a été créée par les partenaires du projet : le Département de la Seine-Maritime, la Région Normandie, la Caisse des Dépôts et la Société Nationale des Énergies Renouvelables (SNER). La plateforme est gérée par une équipe de professionnels et bénévoles.



Constituée en 2011, la plateforme de concertation du Parc éolien en mer de Fécamp a pour mission de faciliter l'information et la participation des citoyens à ce projet. Elle a été créée par les partenaires du projet : le Département de la Seine-Maritime, la Région Normandie, la Caisse des Dépôts et la Société Nationale des Energies Renouvelables (SNER). La plateforme est gérée par une équipe de professionnels et bénévoles.

Constituée en 2011, la plateforme de concertation du Parc éolien en mer de Fécamp a pour mission de faciliter l'information et la participation des citoyens à ce projet. Elle a été créée par les partenaires du projet : le Département de la Seine-Maritime, la Région Normandie, la Caisse des Dépôts et la Société Nationale des Energies Renouvelables (SNER). La plateforme est gérée par une équipe de professionnels et bénévoles.

Constituée en 2011, la plateforme de concertation du Parc éolien en mer de Fécamp a pour mission de faciliter l'information et la participation des citoyens à ce projet. Elle a été créée par les partenaires du projet : le Département de la Seine-Maritime, la Région Normandie, la Caisse des Dépôts et la Société Nationale des Energies Renouvelables (SNER). La plateforme est gérée par une équipe de professionnels et bénévoles.

ZOOM SUR: Les études géotechniques



Constituée en 2011, la plateforme de concertation du Parc éolien en mer de Fécamp a pour mission de faciliter l'information et la participation des citoyens à ce projet. Elle a été créée par les partenaires du projet : le Département de la Seine-Maritime, la Région Normandie, la Caisse des Dépôts et la Société Nationale des Energies Renouvelables (SNER). La plateforme est gérée par une équipe de professionnels et bénévoles.

Constituée en 2011, la plateforme de concertation du Parc éolien en mer de Fécamp a pour mission de faciliter l'information et la participation des citoyens à ce projet. Elle a été créée par les partenaires du projet : le Département de la Seine-Maritime, la Région Normandie, la Caisse des Dépôts et la Société Nationale des Energies Renouvelables (SNER). La plateforme est gérée par une équipe de professionnels et bénévoles.

15,2

C'est la distance en km entre la terre et la première éolienne